



Annonce Responsable de la sécurité des systèmes d'information (RSSI) (f/h)

Le CIG est situé le long du canal de l'Ourcq, proche de Paris et directement desservi par le RER (Pantin, ligne E) et le métro (Eglise de Pantin, ligne 5), dans un environnement agréable et vivant (nombreux restaurants, aménagements des bords du canal, etc.). Les locaux plaisants et les équipements modernes contribuent à offrir un bon environnement de travail.

Sous la responsabilité du Secrétaire général et en étroite collaboration avec la direction des systèmes d'information, vous êtes un acteur majeur de la sécurisation des systèmes d'information.

A ce titre, vous définissez et mettez en œuvre la politique de sécurité de l'établissement sur la base des niveaux de risques identifiés, en conformité avec le référentiel ISO. Vous pilotez, contrôlez et assurez le suivi des projets techniques et organisationnels liés à la mise en œuvre de la certification sécurité et de la qualification des produits et services de cybersécurité.

Vous êtes responsable de l'analyse des risques. Pour cela, vous établissez un plan de prévention des risques informatiques ainsi qu'un schéma directeur de la sécurité, vous identifiez les nouveaux risques et recherchez des solutions innovantes. Vous veillez sur les évolutions nécessaires pour garantir la sécurité logique et physique du SI dans son ensemble.

Vous pouvez vous appuyer sur l'activité de la cellule de cybersécurité en place depuis février 2022. En cas de sinistre de la sécurité du SI, vous déclenchez la cellule de crise et coordonnez ses actions.

Par ailleurs, vous conseillez la direction générale, assistez et formez les utilisateurs aux enjeux de sécurité notamment en animant des réunions de sensibilisation. Vous contrôlez également l'application de la réglementation en collaboration avec la déléguée à la protection des données.

De formation de niveau Bac +5 spécialisé en sécurité informatique et/ou télécoms, cryptologie et codage de l'information ou diplômé d'une école d'ingénieurs (informatique, télécoms, généralistes...), vous maîtrisez les techniques des architectures et des composants de l'infrastructure technique des systèmes d'information. Vous avez une bonne connaissance des méthodologies d'analyse fonctionnelle et de processus. Vous disposez d'une aisance relationnelle et savez faire preuve de pédagogie.

Vous avez une expérience ou un intérêt pour le secteur public.

Cadres d'emplois : ingénieur territorial

Poste à pouvoir dans les meilleurs délais.

Adressez votre CV et lettre de motivation à : Monsieur le Président du CIG (nous vous conseillons de consulter vos courriers indésirables si vous ne recevez pas d'accusé de réception)

POURQUOI NOUS REJOINDRE ?

Vous intégrez une équipe dynamique de 300 agents tournés vers l'avenir, encadrée par une direction générale bienveillante, porteuse de projets ambitieux.

Le télétravail, institué depuis plusieurs années, peut aller jusqu'à 2 jours par semaine. Il fait l'objet d'un forfait de prise en charge.

Vous travaillez 38 h 30 par semaine, avec un système d'horaires variables sur site et bénéficiez en conséquence de 20 jours de RTT

Vous bénéficiez d'un régime indemnitaire constitué d'un IFSE et d'une prime mensuelle et annuelle.

Le CIG porte une attention particulière à la formation de ses agents et prévoit le budget et le temps à la mesure de cette ambition.

Vous pouvez opter pour des tickets restaurant bénéficiant de 60 % de prise en charge par l'employeur, une mutuelle et une prévoyance non obligatoires auxquelles l'employeur participe.

Une adhésion au comité d'entreprise vous fera bénéficier de nombreux avantages, cumulables avec les prestations offertes par le CNAS.

Si vous vous déplacez en voiture ou à vélo, un parking vous attend dans le bâtiment. Le lieu est équipé d'un kit de réparation pour vélos, résultant du travail du groupe projet « développement durable ».

Pour les cyclistes et ceux qui pratiquent le co-voiturage, un forfait « mobilités durables » est prévu.

Enfin, soucieux de votre bien-être au travail, le CIG a mis en place, en concertation avec les agents, des activités sportives sur votre temps libre.